

Département de la Nièvre

Ville d'IMPHY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} Décembre 2015

L'an deux mille quinze le premier du mois de décembre à dix-huit heures trente, les membres du CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'IMPHY (Nièvre) se sont réunis en l'Hôtel de Ville de cette dernière, lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Madame JULIEN Joëlle, Maire en exercice, en suite de la convocation qui leur fut adressée le vingt-huit septembre deux mille quinze, en vertu des prescriptions des articles **L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

._*._*._*._*_

ETAIENT PRESENTS : (19 Conseillers)

Mesdames et Messieurs

JULIEN Joëlle, Maire, ROY Régine, SAURAT Jean-François, LONGO Orféo, DAGUIN Bernard, CLASTRES Florence, AMIOT Guy, AMIOT Maria, BOURGEOIS Liliane, CREPIN Jean-Daniel, RICHARD Michelle, VOIRIN Gérard, HENRIET Bernard, VILLA Jean-Claude, DE ZOLT PONTE Fulvio, ROZIER Catherine, JEANNESSON Véronique, THEMIOT Virginie, CHARDONNERET Victoria

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : (6 conseillers)

**Madame GATEAU Mireille ayant donné pouvoir à M. LONGO Orféo
Monsieur JACQUES Alain, ayant donné pouvoir à M.SAURAT Jean-François
Madame PICHON-DECOURTEIX Michèle, ayant donné pouvoir à M. AMIOT
Madame LEWITA Nathalie, ayant donné pouvoir à Mme CLASTRE Florence
Madame GILIBERTI Angélique, ayant donné pouvoir à M. DAGUIN Bernard
Monsieur MILOSEVIC Zoran ayant donné pouvoir à Mme ROY Régine**

ETAIENT ABSENTS : (1 conseiller)

Monsieur MECHICHE Brahim

._*._*._*._*_

Madame CHARDONNERET Victoria est nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

._*._*._*._*_

**OBJET : AFFAIRES SPORTIVES ET DE LOISIRS – Espace aquatique AMPHELIA –
TARIFS APPLICABLES EN 2016 (2015-57)**

Sur la proposition du Maire lui ayant rappelé

Sa délibération en date du 11 décembre 2014 fixant les tarifs des diverses activités pour l'année 2015,

VU l'audit réalisé en 2015, il n'est pas opportun de modifier les tarifs de l'espace aquatique Amphélia dès le 1^{er} Janvier 2016.

**Le CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,
à la faveur d'un vote UNANIME**

DECIDE DE MAINTENIR les tarifs des entrées et des activités de la piscine pour l'année 2016 comme suit

BILLETERIE	IMPHY	EXTERIEURS
	2016	2016
Entrées simples :		
Adultes	3,50 €	4,50 €
Enfants 3 à 16 ans, lycéens et étudiants, Imphy et extérieurs	2,70 €	2,70 €
Tarif réduit : chômeurs, Rmistes, famille de + de 3 enfants	2,40 €	3,00 €
Abonnements + groupes et Comités d'Entreprises :		
10 entrées adultes	29,00 €	36,00 €
10 entrées enfants	23,00 €	23,00 €
1 entrée Adulte (tarif individuel)		3,80 €
1 entrée Enfant (tarif individuel)		2,70 €
Scolaires : (à compter du 1er septembre 2015)		3,25 €
Maître Nageur complémentaire		42,50 €
Activités :		
Carte de 10	66,00 €	85,00 €
carte de 20	121,00 €	156,00 €
(1 séance par semaine)		
1 séance	7,00 €	9,80 €

- Tarif des animations « ANNIVERSAIRE » à compter du 1^{er} janvier 2016 comme suit :

* Forfait anniversaire N° 1 avec goûter et animation, pour 12 enfants et 2 accompagnateurs :
100,00 €

* Forfait anniversaire N° 2 avec animation seulement, pour 12 enfants et 2 accompagnateurs : **74 €**

Si le nombre d'enfants est inférieur à 12 :

- Réduction de 3.20 € par enfant pour le forfait n° 1
- Réduction de 1.60 € par enfant pour le forfait n° 2

Pour le forfait n° 1, un acompte de 35.00 € sera demandé au moment de la réservation, représentant le prix du gâteau d'anniversaire. Cet acompte ne sera pas restitué en cas de désistement quel qu'en soit le motif.

**POUR EXPEDITION CONFORME,
Le Maire,**

Joëlle JULIEN